



LIGUE **PULMONAIRE** GENEVOISE



Rapport d'activité 2019

Table des matières

	PAGE
Activité	3
Collaborations	4
Évènements	5
Bilan 2019	6
Compte de profits & pertes 2019	7
Commentaire des comptes et rapport de la trésorière	8
Recherche	9
Prestations	10
Organisation	12
Consultations	13



Activité

Tout au long de l'année 2019, l'activité de la Ligue pulmonaire genevoise s'est poursuivie, avec une nouvelle progression (constante depuis plus de 10 ans) du nombre de patients pris en charge dans les domaines de prédilection de l'association:

- apnées du sommeil (thérapie CPAP);
- oxygénothérapie (oxygène liquide, concentrateurs);
- ventilation (VNI, VMAD);
- tuberculose;
- désencombrement bronchique.

Les principaux chiffres illustrant cette évolution sont les suivants:

	2019	2018	Diff.	%
Patients CPAP	4 220	3 872	348	8.99%
Patients ventilés "sommeil"	106	84	22	26.19%
Patients ventilés	183	103	80	77.67%
Patients oxygénés	184	192	-8	-4,17%
<i>Sous-total patients "sommeil"</i>	<i>4 326</i>	<i>3 956</i>	<i>370</i>	<i>9.35%</i>
<i>Sous-total patients ventilés</i>	<i>289</i>	<i>187</i>	<i>102</i>	<i>54.55%</i>
Total général	4 693	4 251	442	10.40%

Comme les années précédentes, l'évolution positive du nombre de patients pris en charge est due à l'excellente collaboration existant, depuis plusieurs années maintenant, tant avec les pneumologues partenaires de la Ligue (au travers des consultations coordonnées aux cabinets de ces derniers) qu'avec le Service de pneumologie des HUG.

Ce développement de l'activité n'aurait pas été possible sans l'effort conséquent déployé par les équipes soignantes, administratives et logistiques de la Ligue dans l'intérêt des patients.

En fin d'année, une visite d'inspection réalisée par les services compétents de la Direction générale de la santé du Canton de Genève a permis de renouveler l'autorisation d'exploitation de la Ligue pulmonaire genevoise.



Collaborations

Les grands axes de collaborations et de partenariat de la Ligue pulmonaire genevoise ont été sans changements au cours de l'exercice 2019. Pour certains, ils ont fait l'objet de consolidations.

Cabinets médicaux de pneumologie et somnologie

Parallèlement (et complémentirement) à ce qu'elle a développé avec les Hôpitaux universitaires de Genève (cf. ci-dessous), la Ligue pulmonaire genevoise entretient des rapports privilégiés avec une dizaine de pneumologues et somnologues installés en pratique privée.

Hôpitaux universitaires de Genève (Service de pneumologie)

La convention liant, depuis plusieurs années, la LPGE aux Hôpitaux universitaires de Genève, via le Service de pneumologie) a été reconduite en intégrant les nouveaux domaines de prise en charge (patients oxygénés et ventilés), aux côtés des patients apnéiques déjà considérés dans la convention sortante. Depuis la fin de l'année 2018, l'activité de la LPGE s'exerce, pour les patients apnéiques, directement au sein des HUG, avec des locaux dédiés au 6^e étage du bâtiment Lina Stern, ainsi qu'après de l'Unité de pneumologie ambulatoire et centre anti-tuberculeux.

imad (Institution genevoise de maintien à domicile)

La convention signée en 2018, visant principalement le soutien aux équipes infirmières de imad dans la prise en charge de personnes souffrant de maladies respiratoires chroniques, a progressivement déployé ses effets.

Protec Medical

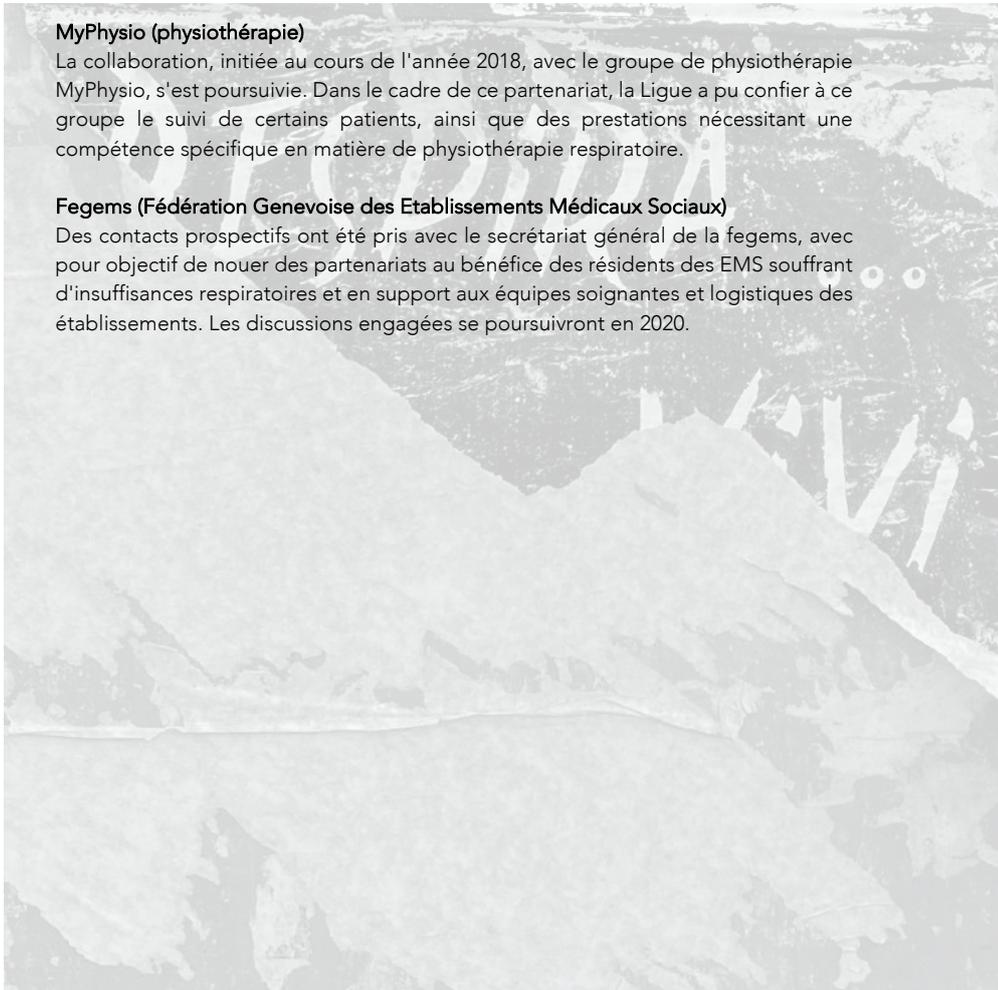
La prise en charge des patients oxygénés (au bénéfice d'un traitement par oxygène liquide ou par concentrateur d'oxygène) s'effectue, sur prescription médicale, en étroite coordination entre la Ligue et la société Protec Medical, qui assure l'installation, la première instruction et suivi technique des appareils auprès des patients.

MyPhysio (physiothérapie)

La collaboration, initiée au cours de l'année 2018, avec le groupe de physiothérapie MyPhysio, s'est poursuivie. Dans le cadre de ce partenariat, la Ligue a pu confier à ce groupe le suivi de certains patients, ainsi que des prestations nécessitant une compétence spécifique en matière de physiothérapie respiratoire.

Fegems (Fédération Genevoise des Etablissements Médicaux Sociaux)

Des contacts prospectifs ont été pris avec le secrétariat général de la fegems, avec pour objectif de nouer des partenariats au bénéfice des résidents des EMS souffrant d'insuffisances respiratoires et en support aux équipes soignantes et logistiques des établissements. Les discussions engagées se poursuivront en 2020.



Évènements

La Ligue pulmonaire genevoise s'est focalisée, en 2019, sur sa traditionnelle "**Journée scientifique**", organisée en partenariat avec le Service de pneumologie des HUG et qui s'est tenue le 14 novembre, sur le thème "e-pneumologie".

Construite sur la base d'une succession de courtes conférences, la Journée scientifique a réuni une centaine de professionnels de la santé (pneumologues, internistes-généralistes, infirmier-ère-s, physiothérapeutes, représentants de l'industrie) et a été unanimement appréciée.

Les "mini-conférences" ont été les suivantes:

- Le numérique, un peu d'oxygène pour le système de santé
Prof. Antoine Geissbuhler (HUG + UniGE)
- Intérêts et limites actuelles du télémonitoring dans le suivi des patients BPCO sous VNI
Dr Jean Christian Borel, PhD (AGIR à dom)
- Place du télémonitoring dans la mise en place du traitement CPAP/PPC
Prof. Olivier Contal (HESAV)
- Peut-on surveiller un malade atteint de BPCO en télémédecine ? Oui, mais ...
Juliana Pegoraro (Groupe Hospitalier Pitié Salpêtrière-Charles Foix)
- L'adhésion thérapeutique, un défi à distance ?
Dr Christophe Uldry (Hôpital de Rolle)
- L'apport des big-data en pneumologie: exemple du SAOS et de l'insuffisance respiratoire chronique
Dr Renaud Tamisier (CHU Grenoble)
- Un regard sur "l'éducation thérapeutique digitale" au service des malades respiratoires
Dre Monique Chambouleyron / Dr Grégoire Lagger (HUG)
- Stopgether: de l'usage des réseaux sociaux dans les actions de prévention du tabagisme
Claire-Lise Favre, Promotion Santé Valais
- Traitement supervisé de la tuberculose à distance: VideoDOT
Prof. Jean-Paul Janssens (HUG)
- Les Apps: à la frontière entre santé et bien-être
Dr Nicolas Perone (HUG)



Dans le domaine des évènements, on notera aussi que la Ligue pulmonaire genevoise a participé activement, aux côtés des autres ligues cantonales romandes, au colloque "**Pneumo24**", qui a réuni, en juin 2019, des pneumologues de toute la Romandie, à l'initiative du Service de pneumologie des HUG.

e-pneumologie

33^e Journée scientifique

Jeudi 14 novembre 2019
13h00 - 17h00
Palexpo - Salle G (Genève)

En marge de la présence du Service de pneumologie sur le stand des HUG, invités d'honneur des "Automnales"

Chaque année, la Ligue pulmonaire genevoise (LPGE) organise, en étroite collaboration avec le Service de pneumologie des HUG, une journée scientifique sur un thème de pneumologie à l'intention des médecins internistes, généralistes, pneumologues ou autres spécialistes concernés par les affections respiratoires de Suisse romande et de France voisine. Cette journée est également ouverte aux prestataires de soins respiratoires (physiothérapeutes, infirmiers, etc.).

La 33^e journée scientifique est organisée en partenariat avec imad (institution genevoise de maintien à domicile) et avec la participation et le soutien de plusieurs sponsors.

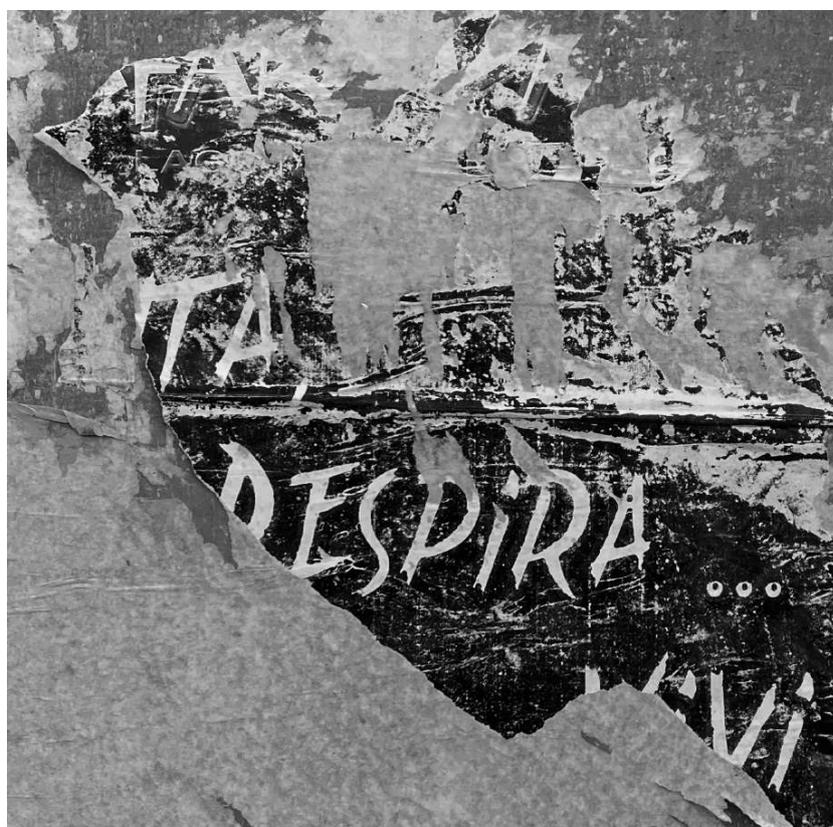
HUG Hôpitaux Universitaires Genève

imad INSTITUTION GENEVOISE DE MAINTIEN A DOMICILE

LIGUE PULMONAIRE GENEVOISE

Bilan au 31 décembre 2019

	2019 CHF	2018 CHF
ACTIF		
Caisse	256.55	546.85
CCP (PostFinance)	1 509 018.52	1 129 701.35
Banque (Lombard Odier)	97 854.89	563 599.60
Portefeuille-titres	2 702 828.27	1 779 157.19
Débiteurs	1 809 874.11	1 632 795.72
Actifs transitoires	45 534.20	92 258.55
Appareils respiratoires	428 060.00	1 132 850.00
Aménagements	10 300.00	13 700.00
Informatique (système d'information LPS)	260 900.00	199 900.00
Véhicule	0.00	5 100.00
TOTAL DE L'ACTIF	6 864 626.54	6 549 609.26
PASSIF		
Créanciers divers	217 977.80	273 263.10
Passifs transitoires	752 690.90	822 447.68
TVA à payer	35 350.22	32 193.78
Provisions	724 200.00	290 000.00
Réserve générale	2 307 895.70	2 307 895.70
Réserve pour la recherche	1 040 468.92	1 040 468.92
Réserve pour patients précarisés	220 000.00	220 000.00
Capital	1 563 340.08	1 561 968.06
Report à nouveau	2 702.92	1 372.02
TOTAL DU PASSIF	6 864 626.54	6 549 609.26
Pour rappel: fortune Legs historique (hors bilan)	1 813 906.00	1 813 906.00



Compte de profits et pertes de l'exercice 2019

	2019 CHF	2018 CHF
PRODUITS		
Locations et vente appareils respiratoires (CPAP)	4 379 852.20	4 080 075.19
Locations et vente appareils respiratoires (Oxygène)	994 199.58	1 000 546.45
Revenu de ventilation (VNI/VMAD)	85 268.80	93 594.00
Prestations de conseils et soins	551 811.94	585 554.30
Produits des Journées scientifiques	8 001.01	22 788.40
Redistribution du fundraising de la LPS	75 404.25	95 663.75
Subvention prévention tabac	0.00	7 120.00
Cotisations et dons	1 400.00	1 380.00
Dissolutions de provisions	1 931.30	35 688.60
Intérêts créanciers sur compte de prévoyance	90.85	1 532.25
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	6 097 959.93	5 923 942.94
Plus-value sur titres réalisées	60 503.81	318 797.10
Plus-value sur titres non-réalisées	513 800.31	0.00
Différences de change non réalisées	0.00	11 674.13
Revenus titres et intérêts créanciers	31 024.55	33 560.12
Dissolutions de réserves de fluctuation	0.00	200 969.90
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	605 328.67	565 001.25
TOTAL DES PRODUITS	6 703 288.60	6 488 944.19
CHARGES		
Salaires personnel soignant LPGE (hors charges sociales)	830 033.95	707 962.80
Personnel soignant sous-traitant (HUG-CPAP)	40 751.75	42 901.35
Personnel soignant sous-traitant (HUG-Autres)	65 770.35	29 929.70
Salaires personnel administratif et logistique LPGE (hors charges sociales)	510 499.30	465 342.25
Charges sociales sur salaires LPGE et autres frais de personnel	383 255.99	339 619.13
Provision pour compléments de salaire	91 570.55	125 000.00
Personnel sous-traitant (Consultations externes)	214 211.00	209 109.00
Conseil externe	107 928.40	48 000.00
Installation des appareils respiratoires	131 661.33	108 588.67
Achats petit matériel pour appareils et consommables	550 258.03	587 298.08
Achat oxygène liquide	537 675.56	635 305.04
Prestations sous-traitées	7 081.13	7 560.22
Groupes et enseignement thérapeutique	3 600.00	3 200.00
Frais des Journées scientifiques	9 274.95	15 770.26
Campagnes et expositions	25 443.83	48 724.75
Soutien à la recherche	187 134.45	299 413.35
Aide financière aux patients	20 983.80	11 694.80
Prévention tabac	11 473.64	28 889.72
Redevance et cotisations LPS (hors recherche)	223 124.42	224 327.54
Loyers et charges	98 364.80	171 965.42
Loyers consultations externes	115 353.00	113 114.00
Frais administratifs	141 873.12	145 808.25
Frais financiers d'exploitation	2 047.89	387.73
Affectation exercices antérieurs	24 369.90	0.00
TVA impôt préalable	10 671.30	13 207.53
Ducroire	0.00	26 563.60
Correctifs de valeur et provision d'exploitation	0.00	5 400.00
Provision pour création antenne rive droite	0.00	150 000.00
Provision pour développements informatiques	110 000.00	0.00
Provision pour recherche service pneumo HUG	84 200.00	140 000.00
Provision pour projet de recherche "Covid-19 et réhabilitation"	350 000.00	0.00
Amortissements des appareils et installations	1 671 062.80	1 059 511.35
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	6 559 675.24	5 764 594.54
Intérêts et frais bancaires	55 286.08	51 756.36
Moins-value sur titres réalisées	64 197.21	48 652.41
Moins-value sur titres non réalisées	0.00	596 410.01
Différences de change réalisées	15 566.30	26 158.85
Différences de change non réalisées	5 860.85	0.00
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	140 910.44	722 977.63
TOTAL DES CHARGES	6 700 585.68	6 487 572.17
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 702.92	1 372.02
RESULTAT D'EXPLOITATION	-461 715.31	159 348.40
RESULTAT FINANCIER	464 418.23	-157 976.38

Commentaire des comptes et rapport de la trésorière pour l'exercice 2019

Les comptes de la Ligue présentent cette année un résultat positif de CHF 2'703.-, pour un bilan total de CHF 6'864'627.-, en hausse de CHF 315'012.00. On notera notamment, à propos du bilan au 31.12.2019:

- un montant de trésorerie, sur le CCP, qui demeure important et qui est, comme l'année précédente, imputable en grande partie à un important travail de récupération de débiteurs anciens;
- le retour du poste "banque" à la hauteur de l'exercice 2017, rappelant que 2018 avait été une année particulière;
- une même évolution, avec un montant revenant à hauteur de 2017 (et dépassant ce montant), pour le portefeuille titres (cf. plus bas, le commentaire spécifique concernant le résultat financier).

Ces différentes augmentations, à l'actif, sont largement pondérées par une décision prise, en matière d'immobilisation de la valeur du parc d'appareils (CPAP et concentrateurs) loués par la LPGE à ses patients visant à:

- liquider en totalité le solde des amortissements des années 2016, 17 et 18,
- appliquer, dès l'exercice 2019, un amortissement en 2 ans (au lieu de 4 par le passé) des équipements;
- charger, par conséquent, l'exercice 2019 avec une somme conséquente qu'on retrouvera au compte de profits et pertes.

Cette décision s'appuie sur le constat d'une "survalorisation" du parc d'appareils, avec une politique d'amortissement ne tenant pas réellement compte de la perte rapide de valeur réelle des équipements; perte qui va probablement s'accroître dans les prochaines années, avec le recours accru à des achats d'appareils par les patients (en lieu et place de la location), ce qui contribuera assurément à diminuer la valeur du stock de la LPGE.

Commentaire du résultat d'exploitation

Les produits d'exploitation se montent à CHF 6'097'960.-, dont la hausse (2.94%) est en lien direct avec une nouvelle augmentation de l'activité (et du nombre de patients), principalement dans le domaine de la thérapie CPAP (cf. plus haut dans le rapport).

Parallèlement, les charges d'exploitation effectives (CHF 6'559'675.-) ont été maîtrisées et ont moins progressé que les produits, ceci malgré une nouvelle augmentation des charges de personnel, avec la pleine charge d'engagements réalisés à fin 2018 (et qui n'avaient donc pas impacté l'exercice précédent), ainsi que plusieurs rattrapages salariaux.

Le total des charges doit néanmoins être mis en relation avec la très forte augmentation des charges d'amortissements, découlant de la décision de modification des règles internes en la matière (cf. plus haut dans le texte), ainsi qu'avec des provisions "prospectives" portées en compte en fonction d'événements survenus avant le bouclage définitif.

Le résultat d'exploitation (compensé par le résultat financier) est négatif, suite aux décisions prises en matière de politique d'amortissement (cf. ci-dessus), qui chargent donc particulièrement et ponctuellement, en 2019, l'exercice.

Commentaire du résultat financier

En 2019, l'économie mondiale a été fortement influencée par des tensions géopolitiques et commerciales (guerre commerciale entre la Chine et les Etats-Unis, dissipation du risque d'un Brexit sans accord, notamment) et des craintes d'une récession. Les banques centrales ont pratiqué une politique accommodante, avec notamment une baisse des taux d'intérêts.

Dans ce contexte de renforcement de la confiance, les rendements ont été solides pour l'ensemble des actifs. Les actions ont été les plus grandes gagnantes, enregistrant leur meilleure année depuis la Grande crise financière (les actions mondiales ont atteint de nouveaux records: le MSCI World Index ayant enregistré un rendement annuel de 24% et le Swiss Market Index de 26%).

Le portefeuille de la LPGE a bénéficié de ce contexte favorable, la performance du portefeuille sur 2019 s'élève à + 11,11% effaçant largement la performance négative de 2018. Le résultat net sur la période s'élève à CHF 464'418.-.

Événements survenus après la date d'établissement du bilan

Aucun événement ayant un effet notable sur le résultat de l'exercice 2019 ne s'est produit après la date du bilan. Par contre, du fait de la pandémie de COVID-19 au printemps 2020, il faut s'attendre à des conséquences significatives sur l'évolution conjoncturelle qu'il est impossible d'évaluer à l'heure actuelle. Cette situation extraordinaire aura une incidence sur les résultats, tant en termes d'exploitation que sur le plan financier, de l'exercice 2020.

Laurence Citrini, Trésorière
Bernard Meier, Directeur

Recherche

Cette année encore, la Ligue pulmonaire genevoise a soutenu des projets de recherche, au terme d'un processus d'appréciation, par une commission scientifique, des demandes qui lui avaient été transmises. Elle a également financé directement l'activité de recherche du Service de pneumologie des HUG, selon les termes de la convention qui lie les deux structures.

PROVENANCE DES FONDS	CHF
Fundraising de la Ligue pulmonaire suisse (LPS)	75 404.25
Imputation directe sur l'exercice en cours	111 730.20
TOTAL DISPONIBLE POUR AFFECTATION	187 134.45
AFFECTATION DES FONDS	
Participation aux salaires "recherche" du Service de pneumologie (HUG)	10 284.45
Santé digitale personnalisée et intelligence artificielle dans l'asthme de l'enfant, Dr Mohamed-Rida Benissa (HUG)	56 000.00
Patient-derived organoids of lung cancer: tools to test drug responses, Dre Véronique Serre-Benier (HUG)	69 600.00
Étude de la ventilation variable physiologique comme stratégie ventilatoire dans la Bronchopneumopathie Chronique Obstructive (BPCO), Dr André Alexandre Dos Santos Rocha (Faculté de médecine, Unige)	30 945.00
Frais de fonctionnement de la Commission de recherche LPGE	1 453.95
Contribution au fonds de recherche national de la Ligue pulmonaire suisse.	18 851.05
TOTAL DES AFFECTATIONS	187 134.45

En 2019, la commission scientifique était composée des personnes suivantes:

- Prof. Jean-Luc Reny, chef du Service de médecine interne, et réhabilitation (HUG, Président)
- Dr Stéphane Grandin, pneumologue, membre du Comité de la LPGE
- M. Jean de Buretel de Chasse, physiothérapeute (HUG)
- M. Jean-Christian Borel, directeur scientifique (Agir à dom)
- (M. Bernard Meier, directeur de la LPGE, en appui)



Des prestations en réponse aux besoins des patients et des prescripteurs

Fondée en 1912, la Ligue pulmonaire genevoise déploie son activité dans le domaine des **maladies et affections respiratoires**. Elle prend en charge les patients qui lui sont adressés par les pneumologues pour un suivi dans le domaine des **apnées du sommeil**, certaines insuffisances respiratoires (traitement par **oxygénothérapie** ou **ventilation non-invasive**, notamment), ainsi que par les médecins de premier recours pour des questions relatives à la prévention et à l'enseignement thérapeutique.

La Ligue pulmonaire genevoise équipe et assure l'accompagnement technique des personnes recourant, pour le traitement des apnées du sommeil, à un **CPAP** (continuous positive airway pressure; appareil établissant une pression positive continue de la respiration). Elle prend, d'autre part, directement en charge des patients nécessitant une oxygénothérapie (**concentrateur, oxygène liquide**) ou un traitement par ventilation (**VNI/VMAD**). Au sein de l'Unité de pneumologie ambulatoire et centre anti-tuberculeux des HUG, la Ligue est directement concernée par la prévention et le traitement de la **tuberculose**.

Les principales modalités de prestations, en réponse aux besoins et attentes des patients et des médecins-prescripteurs sont brièvement décrites ci-après.

Consultations communes pneumologue-soignant

Ces consultations sont menées conjointement par le pneumologue et le prestataire spécialisé de la Ligue pulmonaire. Elles permettent de conjuguer le suivi médical et la prise en charge technique du traitement par CPAP, dans une interaction immédiate entre professionnels, dans l'intérêt direct du patient (unité de temps, de lieu, de moyens).

Le travail en binôme peut également se réaliser dans les locaux de la Ligue pulmonaire (avec mise à disposition ponctuelle d'un cabinet pour le pneumologue) à la demande du prescripteur.

Consultations techniques au cabinet du pneumologue

Dans les cas où des consultations communes pneumologue-soignant ne sont pas prévues, nos prestataires en soins respiratoires peuvent néanmoins réaliser la prise en charge des patients du pneumologue-prescripteur à son cabinet. Ces consultations sont assurées de manière autonome (exportation des prestations de la Ligue), mais permettent des interactions immédiates avec le pneumologue en cas de besoin et garantissent au patient un lieu unique pour le suivi de son traitement CPAP.

Consultations ambulatoires en milieu hospitalier

Depuis 2013, ce sont des collaborateurs de la Ligue pulmonaire genevoise qui assurent, en tant qu'intervenants externes, l'essentiel des prestations spécialisées dans le domaine des apnées du sommeil au sein de l'Unité de pneumologie ambulatoire et, notamment, au Centre de médecine du sommeil des HUG. Depuis la fin 2017, les prestations en milieu hospitalier s'étendent également aux domaines de la ventilation et de l'oxygénothérapie, ainsi qu'au suivi infirmier de la tuberculose.

Consultation à domicile

A la demande du prescripteur, nous assurons les consultations de suivi (principalement dans les domaines de la ventilation et de l'oxygénothérapie) au domicile du patient, lorsque celui-ci n'est pas à même de se déplacer.

Prestations à l'intention des pneumologues

Les prestations de la Ligue pulmonaire genevoise à l'intention des médecins prescripteurs sont notamment les suivantes:

Dans le domaine des apnées du sommeil (thérapie CPAP ou orthèses d'avancement mandibulaire):

- prise en charge des patients pour la titration, l'équipement et le suivi technique annuel (y.c. oxymétries nocturnes);
- mise à disposition de matériel au cabinet des médecins;
- modalités de collaboration adaptées aux besoins et attentes des prescripteurs.

Dans le domaine de l'oxygénothérapie:

- prise en charge des patients en consultation ou à domicile (approvisionnement en moins de 24 heures);
- portail téléphonique (numéro d'appel unique).

Dans le domaine de la ventilation (VNI/VMAD):

- prise en charge des patients en consultation ou à domicile, dès la sortie d'une hospitalisation;
- équipement des patients en coordination avec le prescripteur;
- portail téléphonique (numéro d'appel unique).

Dans le domaine du désencombrement bronchique (cough assist):

- prise en charge des patients et de leur entourage en consultation ou à domicile.

Dans le domaine de la réhabilitation respiratoire:

- en collaboration avec MyPhysio: programmes de réentraînement à l'effort.

Continuité et professionnalisme

La prise en charge du patient par les prestataires spécialisés de la Ligue pulmonaire va bien au-delà de la mise à disposition initiale du matériel: oxymétrie, titration, essais multiples, appréciation de la compliance, recherche du matériel (masque en particulier) le plus adapté, etc. font partie intégrante du suivi proposé, en concertation avec le prescripteur.

Actions de prévention

Seule ou en collaboration avec ses partenaires ou encore avec d'autres ligues pulmonaires cantonales (en particulier la Ligue pulmonaire vaudoise), la LPGE mène des actions de prévention en santé publique, notamment dans le domaine de la prévention du tabagisme (exemple: programme "ready4life", proposé par la Ligue pulmonaire suisse et destiné aux apprentis).

Aide aux patients en situation précaire

En collaboration avec le Service de pneumologie des HUG et en coordination avec les médecins prescripteurs, la Ligue pulmonaire genevoise peut intervenir pour des soutiens financiers exceptionnels à des patients en situation précaire.

Contribution au développement technologique

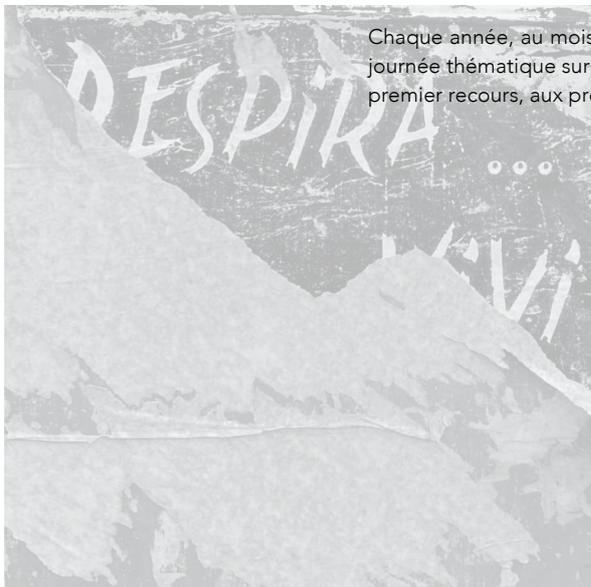
Depuis de nombreuses années, la Ligue pulmonaire genevoise est un partenaire privilégié des principaux fournisseurs d'équipement dans le domaine des soins respiratoires.

Soutien à la recherche

La Ligue pulmonaire genevoise soutient annuellement plusieurs projets de recherche, principalement dans le contexte hospitalo-universitaire. Au cours des dernières années, des projets émanant d'autres spécialités que la pneumologie ont été soutenus en raison de leur intérêt pour le domaine respiratoire.

Journée scientifique

Chaque année, au mois de novembre, la Ligue pulmonaire genevoise propose une journée thématique sur des problématiques respiratoires destinée aux médecins de premier recours, aux prestataires de soins spécialisés et aux pneumologues.



Membres de l'Association "Ligue pulmonaire genevoise"

Angelina Bretton (directrice adjointe, finances & administration), Dre Emilie Chappuis Gisin, Dre Béatrice Duxbury, Dr Florian Charbonnier, Laurence Citrini (trésorière), Dre Alessandra Coyetaux, Prof. Paola Gasche, Dr Stéphane Grandin, Prof. Jean-Paul Janssens (médecin-référent), Dr Philippe Kehrer (président), Dre Elisabeth Langenskiöld, Bernard Meier (directeur), Olivier Perrier-Gros-Claude (imad), Dr Etienne Perrin, Dre Tamara Rochat, Hiromitsu Takahashi (directeur adjoint "opérations"), Dr Igor Widikker

Soins

Equipe soignante de la Ligue pulmonaire genevoise (CPAP, VNI, O₂):

Séverine Bochet, Angélique de Lys, Clémence Jaqueson-Habard, Cécile Karabudak, Christelle Lhonneux, Amandine Maden (dès le 01.03.2020), Corinne Maltor, Elodie Garnier-Mure, Carlos Rodriguez, Alix Sadkowski, Hiromitsu Takahashi, Olivia Torchin Gaillard, Amélie Vaudaux, Pascal Weber

Equipe soignante au Service de pneumologie des HUG (CPAP):

Isabelle Amore, Franck Siebenhaar

Administration et logistique

Angelina Bretton (directrice-adjointe "administration et finances"), Jonathan Foglia, Mathilde Foglia-Morton, Daniel Isgro, Pélagie N'Guessan Dessi, Bernard Meier (directeur), Patricia Rosselló

Informatique: Tibel Sàrl

Comptabilité et fiduciaire: Gonet Conseils Finances SA

Gestion des fonds et comptabilité titres: Lombard Odier

Révision: Anca SA



Consultations (partenariats médico-soignants)

LIGUE PULMONAIRE GENEVOISE

Bd de la Tour 6, 1205 Genève

T: +41 22 309 09 90 | F: +41 22 309 09 91, info@lpge.ch | www.lpge.ch

Horaires: Lu-Ve, 08h00 - 12h00, 13h00 - 17h00 (uniquement sur rendez-vous)

Accès

- avec les **transports publics** (TPG):
 - bus 1, arrêt "Lombard", distance 50m de l'entrée du Bd de la Tour 6
 - bus 1, 5, 7, arrêt "Hôpital", distance 200m à pied par la rue Lombard
 - bus 3, arrêt "Claparède", distance 500m par les rues Sautter et Lombard
- en **voiture**: parking Lombard

CHAMPEL (1)

Cabinet du Dr Etienne Perrin, Ch. des Clochettes 8A, 1206 Genève

CHAMPEL (2)

Cabinet de la Dre Tamara Rochat, Ch. de Beau-Soleil 12, 1206 Genève

CHANTEPOULET (CORNAVIN)

CMSE, Rue de Chantepoulet 21, 1201 Genève, Cabinet du Dr Philippe Kehrer

FLORISSANT

Cabinet du Dr Igor Widikker, Route de Florissant 64, 1206 Genève

(dès juin 2020: Rte de Florissant 4, 1206 Genève)

CAROUGE

Cabinet de la Dre Elisabeth Langenskiöld, Place du Temple 15, 1227 Carouge

Cabinet de la Dre Béatrice Duxbury, Place du Temple 15, 1227 Carouge

EAUX-VIVES (TERRASSIERE-VILLEREUSE)

Cabinet de la Dre Alessandra Coeytaux-Jackson, Ruelle du Couchant 7, 1207 Genève

SERVETTE (1)

Cabinet du Dr Stéphane Grandin, Rue de la Servette 55, 1202 Genève

SERVETTE (2)

Cabinet du Dr Florian Charbonnier, Av. de Luserna 17, 1203 Genève

VÉSENAZ

Cabinet de la Dre Emilie Chappuis Gisin, Rte de Thonon 42, 1222 Vézenaz

HUG - CONSULTATION DE MEDECINE DU SOMMEIL

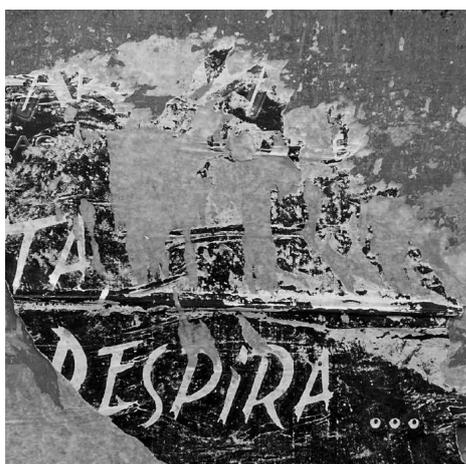
Service de pneumologie, Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14 (Bâtiment Lina Stern, 6e étage, unité 6FL)

Autres partenariats

Soins à domicile: imad, Av. Cardinal-Merillod 36, 1227 Carouge | Tél. 022 420 20 00 | www.imad-ge.ch

Oxygénothérapie: ProTec Medical Sàrl, Rue François-Bellot 3, 1206 Genève | Tél. 022 789 21 43 | info@protec-shop.ch

Physiothérapie: MyPhysio, Route de Chancy 59, 1213 Petit-Lancy | Tél. 022 870 02 02 | www.my-physio.ch





e-pneumologie

33^e Journée scientifique

Jeudi 14 novembre 2019

13h00 - 17h00

Paexpo - Salle G (Genève)

En marge de la présence du Service de pneumologie sur le stand des HUG, invités d'honneur des "Automnales"

Chaque année, la Ligue pulmonaire genevoise (LPGE) organise, en étroite collaboration avec le Service de pneumologie des HUG, une journée scientifique sur un thème de pneumologie à l'intention des médecins internistes, généralistes, pneumologues ou autres spécialistes concernés par les affections respiratoires de Suisse romande et de France voisine. Cette journée est également ouverte aux prestataires de soins respiratoires (physiothérapeutes, infirmiers, etc.).

La 33^e journée scientifique est organisée en partenariat avec imad (institution genevoise de maintien à domicile) et avec la participation et le soutien de plusieurs sponsors.

 HUG
Hôpitaux
Universitaires
Genève


LIGUE PULMONAIRE GENEVOISE

 imad
INSTITUTION
GENEVOISE
DE MAINTIEN
À DOMICILE